

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 04 décembre 2025

Le jeudi 04 décembre 2025 à 20h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de Mauroux

Etaient présentes : Mesdames DA COSTA, DEFFERRARD, DIAS et ROSIER,

Etaient présents : Messieurs ANSELMY, CALVET, FOUASSIN, KODDEN, LECOURT, PERNOT, SOULIE et XUEREB

Pouvoir : Monsieur Jean Pierre SOULIE à Madame Laure DA COSTA

Absences excusées : Catherine MAISONNEUVE, Mustafa R'GHIGHA,

Secrétaire de séance : Thierry FOUASSIN

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 08 octobre 2025

Approuvé à l'unanimité

Décision modificative charges de personnel

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une décision modificative pour augmenter le chapitre 012 «dépenses de personnel» suite à la fin de contrat d'une employée de Mairie.

Le virement de 3000€ s'effectuera à partir du chapitre 011 (réserve budgétaire)..

Approuvé à l'unanimité

Participation complémentaire santé du personnel

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une complémentaire santé pour le personnel, à partir du 01 janvier 2026 d'un montant de 20 € par personne et par mois.

Approuvé à l'unanimité

Vente du « patus » de la Combe de Gaby :

Suite au précédent conseil municipal, le conseil autorise Monsieur le Maire à engager une consultation des propriétaires.

Approuvé à l'unanimité

Vente du chemin « camp de Cubertou » :

Suite au précédent conseil municipal, le conseil autorise Monsieur le Maire à engager une procédure d'enquête publique.

Approuvé à l'unanimité

Renouvellement contrat de maintenance poteaux incendie :

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat de maintenance des poteaux incendie avec la SAUR. Montant 616 € . (8 poteaux x 77 €/poteau)

Approuvé à l'unanimité

Occupation du domaine public pour les « food truck » :

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention à titre gratuit pour l'utilisation du domaine public par «Franck Sushis» et «les pizzas du village».

Approuvé à l'unanimité

Modification des statuts TE 46 :

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une délibération pour les nouveaux statuts de TE 46.

Approuvé à l'unanimité

Rapport sur la qualité de l'eau année 2024 :

Monsieur le Maire donne lecture du rapport sur la qualité de l'eau 2024. Aucune anomalie n'est à signaler sur la qualité de l'eau. Le conseil approuve le rapport.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire nous informe :

- De nouvelles dispositions suite à la loi APER; chaque commune devra recevoir de la Préfecture une carte des zones d'accélération «concentrée» où figureront des zones sur lesquelles pourront se développer des projets photovoltaïques. Aucun délai n'a été fixé.
- Mr le Secrétaire général de la Préfecture visitera Mauroux le 23 décembre 2025.

Laure DA COSTA, fait le point sur Octobre Rose avec une participation de 140 marcheurs et 30 cavaliers. 1125 € ont été collectés.

Nadège ROSIER Présidente de l'AIPE, nous informe des manifestations à venir pour les six prochains mois. Tous les bénéfices de l'AIPE sont entièrement reversés aux écoles.

Séance levée à 22h30